

## Terms of reference du Young Leaders Forum

### Introduction

Le Young Leaders Forum (ci-après «Forum») est une structure informelle au sein de la Croix-Rouge suisse (ci-après «CRS»). Il sert en premier lieu de plateforme d'échange entre les organisations de jeunesse de la CRS, à savoir l'ensemble des groupes cantonaux de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ), la Jeunesse de la Société Suisse de Sauvetage (SSS), la Jeunesse samaritaine Help et la Jeunesse de la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS). Le Forum s'adresse en outre à de jeunes bénévoles («jeunes leaders») qui s'engagent sur le plan stratégique au sein de ces organisations ou s'intéressent à des questions de cet ordre.

### Objectif

1. Le Forum vise à promouvoir la participation de la jeunesse, à représenter ses intérêts et à renforcer son rôle au sein de la CRS, notamment à travers les mesures suivantes:
  - a. offrir une plateforme de mise en réseau et d'échange d'expériences et de connaissances concernant les questions stratégiques;
  - b. promouvoir les compétences des jeunes leaders;
  - c. stimuler le développement d'activités concrètes au sein de la CRS;
  - d. faire office d'interlocuteur auprès des instances et organes de la CRS afin de faire valoir le point de vue des jeunes bénévoles;
  - e. émettre des recommandations quant à l'attribution de fonctions à des représentants de la jeunesse au niveau national de la CRS.

### Participants

2. Le Forum est ouvert aux membres des organisations de jeunesse de la CRS qui s'engagent sur le plan stratégique ou s'intéressent à des questions de cet ordre. Il peut s'agir soit de bénévoles, soit de personnes dotées d'une expérience du bénévolat.
3. Le Forum s'adresse en premier lieu aux jeunes de moins de 30 ans, même si aucune limite d'âge n'est fixée.
4. Le nombre de participants n'est pas limité. En principe, chaque organisation de jeunesse de la CRS doit être représentée de manière adéquate.
5. Les collaborateurs exerçant l'activité de responsables Jeunesse au sein des organisations de jeunesse ainsi que toutes les personnes intéressées peuvent assister au Forum moyennant l'accord des participants.





## **Aspects pratiques**

### **Comité d'organisation (CO)**

6. Le Forum est organisé par le CO, qui se charge de sa mise sur pied et de son contenu.
7. Le CO se compose des membres suivants:
  - a. représentant-e Jeunesse au sein du Conseil de la Croix-Rouge;
  - b. délégués Jeunesse de la CRS;
  - c. autres jeunes leaders issus des organisations de jeunesse de la CRS;
  - d. collaborateurs du Centre de compétences Jeunesse (CCJ).
8. Le CO se réunit au moins une fois avant chaque Forum.
9. Les tâches administratives du CO sont assumées par le CCJ, qui joue aussi le rôle d'interlocuteur en cas de question ou de suggestion.
10. Les séances sont présidées par le CO (sans la CCJ).

### **Rythme des séances**

11. Le Forum se tient deux fois par année, au printemps et à l'automne. Au besoin, un Forum supplémentaire peut être organisé.
12. Le Forum se fixe des objectifs pour deux ans et les évalue.
13. Le Forum se tient sur une journée, le samedi.
14. La procédure d'invitation se déroule comme suit:
  - a. La date du Forum est fixée à la suite d'un sondage parmi les participants. Il est tenu compte du fait qu'un maximum d'organisations de jeunesse doivent pouvoir être présentes.
  - b. L'invitation est envoyée aux responsables ainsi qu'aux jeunes leaders des organisations de jeunesse de la CRS. Le CCJ dresse une liste de jeunes leaders et de personnes intéressées par le Forum.
  - c. Les responsables des organisations de jeunesse de la CRS transmettent l'invitation à des personnes potentiellement intéressées dans leurs rangs. L'invitation est également communiquée via le bulletin d'information du CCJ.

### **Prise de décisions**

15. Les décisions font si possible l'objet d'un consensus.
16. Faute de consensus, un vote est organisé.
17. En cas de vote, chaque personne présente dispose d'une voix, à l'exception des collaborateurs du CCJ et des invités.
18. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix exprimées (la moitié plus une voix).



## **Proposition de représentation au Conseil Croix-Rouge**

19. La jeunesse est représentée au sein du Conseil Croix-Rouge.
20. Le Forum peut faire une à trois propositions pour l'occupation du siège au Conseil Croix-Rouge.
21. Si possible une personne choisie par le Forum sera également proposée à l'Assemblée.

## **Proposition de délégués jeunesse au directeur de la CRS**

22. Tous les deux ans (années paires) des délégués jeunesse sont élus, ils ont pour mission de représenter la jeunesse de la CRS lors d'événements nationaux ou internationaux.
23. L'appel à candidature et sa diffusion sont réalisées par le CCJ. (Bulletin d'information, Participants du Young Leaders Forum, via les responsables jeunesse de la CRS)
24. Les candidatures peuvent être déposées au minimum pendant 4 semaines.
25. Une commission de recherche, composée des deux délégués actuels, de la représentation au Conseil Croix-Rouge et d'une représentation du CCJ, élabore une priorisation des dossiers. Tous les dossiers sont soumis au Forum.
26. Tous les candidats ont la possibilité de se présenter devant le Forum.
27. Le Forum nomme au printemps deux nouveaux délégués jeunesse.
28. Le directeur de la CRS étudie la proposition du Forum et nomme les deux nouveaux délégués jeunesse.

## **Groupes de travail et délégations**

29. Le Forum peut instituer des groupes de travail chargés d'effectuer certaines tâches. Ceux-ci présentent leurs conclusions au Forum.
30. Le Forum peut instituer des délégations habilitées à prendre position en son nom. Celles-ci peuvent jouer le rôle de représentantes du Forum.

## **Communication**

31. Le CCJ établit le procès-verbal du Forum en français et en allemand, puis l'envoie aux jeunes leaders participants, aux responsables Jeunesse des organisations de jeunesse et à d'autres personnes intéressées.
32. Les nouveaux participants reçoivent un paquet de bienvenue renfermant tous les documents importants.
33. Les documents sont gérés, actualisés et remis aux participants par le CCJ.
34. Pour sa communication externe, le Forum peut tirer parti des moyens de communication du CCJ.
35. Les participants diffusent les informations relatives au Forum au sein de leur organisation de jeunesse.
36. En cas de communication en dehors de la Croix-Rouge, le Forum „Red Cross Young Leaders Forum“.



## **Prestations**

37. Les frais de transport des participants sont remboursés par le CCJ (transports publics, 2<sup>e</sup> classe).
38. Les frais d'organisation du Forum et des groupes de travail sont pris en charge par le CCJ.
39. Tous les participants qui en font la demande reçoivent une attestation d'engagement.

## **Observations finales**

Le présent document a été adopté lors du Forum du 25 novembre 2017. Toute modification doit faire l'objet d'une décision prise à la majorité du Forum. Tous les 4 ans, les Terms of References sont révisés, retravaillés et validés par le Forum.